

**AVIS PUBLIC
ENTRÉE EN VIGUEUR**

RÈGLEMENTS NUMÉROS 728 ET 729

La soussignée donne avis public qu'à la séance ordinaire tenue le **4 mars 2024**, le Conseil municipal a adopté les règlements suivants :

- **RÈGLEMENT NUMÉRO 728** modifiant le Règlement numéro 399 concernant les travaux et les aménagements dans l'emprise;
- **RÈGLEMENT NUMÉRO 729** modifiant le *Règlement numéro 3 décrétant la tarification de certains biens, services ou activités dispensés par la Ville de Saint-Hyacinthe* concernant les terrasses saisonnières.

Ces règlements entrent en vigueur le jour de leur publication. Toute personne intéressée peut les consulter au greffe de l'hôtel de ville, situé au 700, avenue de l'Hôtel-de-Ville.

Fait à Saint-Hyacinthe, ce 12 mars 2024.



Crystel Poirier, L.L.L., OMA
Greffière